

# DOCUMENT D'INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

## OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur une option d'investissement sous-jacente portant sur la Gestion Déléguée. Ce mode de gestion est accessible dans les contrats «Groupama Modulation», «Groupama Premium» et «Groupama Capitalisation».

## OPTION D'INVESTISSEMENT SOUS-JACENTE

### GESTION DÉLÉGUÉE / PROFIL DE GESTION DYNAMIQUE DURABLE

Groupama Gan Vie

www.groupama.fr

Appelez le +33.(0).9.70.82.16.88 pour de plus amples informations

Dernière mise à jour le 14 avril 2022

**Assureur** : Groupama Gan Vie Société anonyme au capital de 1 371 100 605 euros - 340 427 616 RCS Paris - APE : 6511Z Siège social : 8-10, rue d'Astorg - 75008 Paris Entreprise régie par le Code des assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) - 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09

**Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.**

## EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

**Objectifs et moyens** : Dans le cadre de la Gestion Déléguée, l'adhérent confie à l'Assureur la gestion de son épargne investie dans ce mode de gestion dans le respect de l'orientation du profil de gestion qu'il a choisi. Le produit fait la promotion de caractéristiques environnementales ou sociales (produit dit « Article 8 » de la réglementation SFDR\*). Il n'a pas un objectif d'investissement durable. L'épargne investie dans ce profil est exclusivement répartie sur des supports en unités de compte. Le niveau de risque visé est équivalent à une exposition globale en actions de 70 %, celle-ci pouvant varier significativement à la hausse comme à la baisse en fonction de l'évolution des marchés financiers.

**A ce titre, l'Assureur est susceptible d'investir sans limitation l'épargne de l'adhérent dans des supports présentant un indicateur de risque élevé, et notamment plus élevé que le niveau de l'indicateur de risque global du profil de gestion, toujours dans le respect de l'orientation du profil de gestion.**

\*SFDR : Le Règlement « Sustainable Finance Disclosure Regulation » (Règlement (UE) 2019/2088) vise à fournir plus de transparence en termes de responsabilité environnementale et sociale au sein des marchés financiers, à travers notamment la fourniture d'informations en matière de durabilité sur les produits financiers (intégration des risques et des incidences négatives en matière de durabilité).

- Article 9 : supports ayant un objectif d'investissement durable (avec ou sans indice de référence).
- Article 8 : supports qui promeuvent, entre autres caractéristiques, des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques, pour autant que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance. Le support n'a pas d'objectif d'investissement durable.
- Article 6 : supports financiers qui ne font pas la promotion des caractéristiques environnementales et/ou sociales et qui n'ont pas un objectif d'investissement durable et qui ne répondent pas à la définition des articles 8 et 9.

**Investisseurs de détail visés** : L'orientation du profil de gestion dynamique durable est destinée aux adhérents qui recherchent une croissance dynamique de l'épargne avec un risque important de perte en capital. Elle peut être retenue par les adhérents disposant d'une bonne connaissance et/ou expérience des marchés financiers. L'horizon de placement de cette orientation de gestion est de 5 ans.

**Politique de sélection des supports** : Il s'agit de supports de type Actions/Obligations/Diversifiés investis sur des valeurs sélectionnées sur la base de critères d'analyses financières et extra-financières : environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

L'univers durable est composé des supports :

- 1 - ayant un objectif d'investissement durable\*;
- 2 - qui promeuvent des caractéristiques environnementales et/ou sociales\*\* et ont soit obtenu un label de placement responsable et durable, soit ont été sélectionnés par Groupama Gan Vie qui reconnaît la prise en compte de critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance dans la stratégie d'investissement du support.

\* Conformément à l'article 9 et \*\* à l'article 8 de la réglementation SFDR. Se reporter à la définition mentionnée dans la rubrique «Objectifs et moyens» ci-dessus.

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

### Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Toutefois, vous bénéficiez d'un système de protection des consommateurs (voir la section «Que se passe-t-il si nous ne sommes pas en mesure d'effectuer les versements ?» du document d'informations clés de votre contrat). L'indicateur présenté ci-dessus ne tient pas compte de cette protection.

### Scénarios de performance

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 5 ans en fonction de différents scénarios en supposant que vous investissiez 10 000 euros.

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit. Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même mais pas les frais du contrat d'assurance vie. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Investissement 10 000€			
Scénarios		1 an	5 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	5 967 €	2 096 €
	Rendement annuel moyen	-40,33 %	-26,84 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 287 €	10 249 €
	Rendement annuel moyen	-7,13 %	0,49 %
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 707 €	14 328 €
	Rendement annuel moyen	7,07 %	7,46 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	12 266 €	19 763 €
	Rendement annuel moyen	22,66 %	14,60 %

### QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT (HORS FRAIS CONTRAT) ?

Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste la Gestion Déléguée et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits. Les coûts propres aux contrats d'assurance vie et de capitalisation vie susvisés ne sont pas intégrés dans ce document. Nous vous invitons à vous référer au Document d'Informations Clés, conditions générales ou note d'information propres à chaque contrat pour les connaître.

La réduction du rendement montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés à l'option d'investissement sous-jacente elle-même, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000 euros. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

### Coûts au fil du temps

Il se peut que la personne qui vous vend cette option ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Investissement de 10 000 €		
Scénarios	Si vous sortez au terme de 1 an	Si vous sortez au terme de 5 ans
		Période de détention recommandée
Coûts totaux	209,32 €	1 450,99 €
Réduction du rendement annuel	2,09 %	2,09 %

## Composition des coûts

Catégories	Postes		Note
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0,00%	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement.
	Coûts de sortie	0,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
Coûts récurrents	Coûts de transactions de portefeuille	0,19 %	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
	Autres coûts récurrents	1,85%	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer votre investissement.
Coûts accessoires	Commissions liées aux résultats	0,05 %	L'incidence des commissions liées aux résultats.
	Commissions d'intéressement	0,00%	L'incidence des commissions d'intéressement.

Le tableau ci-dessus indique :

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée;
- la signification des différentes catégories de coûts.